

10 Faits divers & Justice

Les brèves du week-end

Après la proclamation du Bac au LNLN : elle tombe dans les pommes en apprenant sa réussite

Une jeune fille d'environ 19 ans, admise d'office au baccalauréat, session 2018, a perdu connaissance, samedi dernier, au lycée national Léon-Mba, à l'annonce de son numéro. Selon ses proches, la nouvelle bachelière, asthmatique, n'a pas pu supporter l'attente de la proclamation des résultats et cela la stressait tellement. Conséquence : dès qu'elle a su qu'elle était admise, la jeune fille n'a pas eu le temps de manifester sa joie puisqu'elle est aussitôt tombée dans les pommes. Créant ainsi la panique autour d'elle. Heureusement, il y a eu plus de peur que de mal. La petite est revenue à elle au bout d'une dizaine de minutes. Avec l'aide de certaines bonnes volontés.

*A Nzenz-Ayong Rond-Point : un voleur profite de l'inattention du boutiquier pour s'emparer de deux sodas

La scène s'est passée samedi aux alentours de 10 heures au quartier Nzenz-Ayong Rond-Point, plus précisément à la cité "Wembley". Un homme visiblement âgé, s'est introduit dans une boutique. Profitant de l'inattention du boutiquier qui s'occupait d'autres clients, il a ouvert le frigo, puis s'est emparé rapidement de deux bouteilles de soda d'un litre chacun, avant de ressortir discrètement des lieux. Une commerçante installée en face de la boutique, qui suivait la scène, a aussitôt alerté le boutiquier. Le voleur présumé, pris dans la nasse, n'a pas eu d'autre choix que de rendre les deux bouteilles de soda au gérant. Avant de se fendre d'une explication pour le moins fallacieuse: il était sorti de la boutique pour aller chercher la monnaie, et comptait revenir pour régler la facture...

*Au PK 12 : un voleur à la tire malmené par une gendarmette

Dans l'après-midi de vendredi, vers 15 heures, au carrefour du PK 12, un voleur à la tire, profitant de l'embouteillage dans ce secteur très animé, a arraché le téléphone portable à une dame assise à l'avant, côté passager, d'un taxi. Mais, malheureusement pour ce dernier, la victime était une gendarmette en civil. Elle ne s'est pas laissée faire. En effet, la militaire, après avoir saisi promptement le bras du jeune homme, est descendue aussitôt du taxi, puis a neutralisé ce dernier, avant de le punir, sous le regard indifférent des badauds et même des policiers qui effectuaient des contrôles à cet endroit. Mieux, deux hommes sont venus en renfort pour aider la dame à immobiliser le jeune homme avant de l'amener à la brigade de gendarmerie du PK 9.

Par AEE

Lutte antidrogue à Bitam

Assoumou Serge, un vieux cheval de retour



Serge Assoumou est dans de sales draps...



... à la prison centrale d'Oyem.

Photo : SSB/ L'Union

Photo : SCOM/ L'Union

SSB

Bitam/Gabon

DES agents de la Police judiciaire (PJ), en mission dans le chef-lieu du département du Ntem ont, au cours d'un contrôle de routine, intercepté Serge Assoumou, soupçonné de s'adonner au trafic de stupéfiants. Lors de son arrestation, il avait par devers lui une importante quantité de chanvre indien et de Tramadol (plus connu sous l'appellation de kobolo). L'enquête préliminaire ouverte à cet effet a permis aux Officiers de police judiciaire (OPJ) de découvrir que Serge Assoumou a déjà un casier judiciaire lourd, ayant déjà séjourné par le passé en prison pour les mêmes motifs.

Le suspect a été présenté, avec pièces à conviction, devant le parquet d'Oyem, le chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Après audition, le juge d'instruction a inculpé le mis en cause pour détention et consommation de stupéfiants, puis l'a placé sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem, en attendant d'être fixé sur sa peine au cours d'un procès.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la CNAMGS porte à la connaissance de l'ensemble des employeurs des secteurs privé et parapublic que l'Appel à cotisation du 2ème trimestre 2018 de l'Assurance Maladie Obligatoire a été lancé le 14 Juin 2018.

A cet effet, les **Déclarations Trimestrielles des Salaires (DTS)** sont actuellement disponibles en ligne et peuvent être récupérées à partir du site internet www.cnamgs.ga ou auprès de la **Direction du Recouvrement et du Contentieux** sise au quartier Glass (entre la station Oil Libya et l'immeuble Hassan Hejeij).

Les employeurs ne disposant pas d'Internet ou souhaitant une assistance personnalisée pour la déclaration en ligne (e-déclaration), sont reçus sur rendez-vous, en appelant au **8889**.

Les entreprises installées à l'intérieur du pays peuvent faire leur Déclaration Trimestrielle de Salaire auprès des Délégations Provinciales de leur localité respective.

Les taux de cotisations sont les suivants :

Fonds	Taux de Cotisation Employeur	Taux de cotisation Employé	Assiette des cotisations	Plafond (par mois)
Secteur Public	5%	2,5%	IRPP	2.500.000 F CFA
Secteur Privé et Parapublic	4,1%	2%		

Pour rappel, les cotisations du 2ème Trimestre 2018 sont exigibles du 16 Juin au 31 Juillet 2018.

Passé ce délai, des majorations pour non déclaration (25%) et/ou paiement tardif (2%) seront appliquées.



Echangez avec nous sur [facebook/cnamgs](https://www.facebook.com/cnamgs)

CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

Fait à Libreville, le 19 mars 2018

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE

La solidarité a un sens